

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°38 du 10 octobre 2008

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion de la téléphonie à la
délégation générale pour l'armement.

Du 23 mai 2008

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion de la téléphonie à la délégation générale pour l'armement.

Du 23 mai 2008

NOR D E F D 0 8 2 0 2 3 2 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1

Référence de publication : JO n° 202 du 30 août 2008, texte n° 30 ; signalé au BOC 38/2008.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.